



**MINISTÈRE  
DE LA CULTURE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Localisation

Département : Yvelines

Commune : Aubergenville

Autres communes :

## R500

Appellation : Eglise Sainte-Thérèse d'Elisabethville

## Monument(s)

Appellation : Eglise Sainte-Thérèse d'Elisabethville

Protection : classement

Arrêté : classement le 05/05/2025

Étendue de la protection : Est classée, au titre des monuments historiques, en totalité, l'église Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus d'Elisabethville ainsi que sa parcelle, le tout situé place de Louvain à Aubergenville (Yvelines), sur la parcelle n° 159, d'une contenance de 1 630 m<sup>2</sup>, figurant au cadastre section AK, tel que coloré en rouge sur le plan annexé au présent arrêté. Le classement en totalité de l'édifice inclut notamment les éléments suivants : - les deux bustes-reliquaires, Sainte Thérèse de Lisieux écoutant ses fidèles et Sainte Elisabeth de Hongrie, se trouvant à la jonction du vaisseau principal et du chœur ; - le Christ en croix, par Carlo Sarrabezolles, situé dans la nef ; - le baptistère, situé dans la chapelle des fonts baptismaux ; - les huit piédestaux, situés dans les collatéraux ; - les deux confessionnaux. Le présent arrêté se substitue à l'arrêté d'inscription au titre des monuments historiques du 25 juillet 1977 susvisé.

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.